

La communauté de pratique en encadrement clinique (CdP-EC)

Bienvenue à la Communauté de pratique en Encadrement clinique du CIUSSS-EMTL !

La CdP-EC est un **espace d'échanges et de collaboration** pour les professionnels et membres de notre territoire concernés de près par l'encadrement professionnel soit : les professionnels d'encadrement clinique (PEC) — dont les spécialistes d'activités cliniques (SAC), les professionnels ayant des fonctions de coordination clinique (PFCC) et les responsables d'unité de vie en santé mentale (RUV) — ainsi que les gestionnaires des équipes cliniques et les conseillers cliniques et les conseillers cadres de la DSMSSS-PP.

Buts et objectifs de la CdP-EC

Le but central est de favoriser le développement de l'encadrement clinique de notre territoire.

Les objectifs

- Partager les savoirs, les pratiques, les outils, les expériences et les questionnements sur l'encadrement clinique.
- Développer les connaissances et les compétences des PEC.
- Développer les outils et les pratiques d'encadrement clinique.
- Favoriser le transfert de connaissances au sein de l'établissement (réseautage).
- Contribuer au développement de nouvelles connaissances, d'outils et de meilleures pratiques cliniques.

Les responsabilités des membres

- Communiquer de manière respectueuse avec les autres.
- Partager du contenu, des expériences, des questionnements en lien avec l'encadrement clinique.
- Participer de manière active (réciprocité : donner et recevoir).

Fonctionnement de la communauté de pratique en Encadrement clinique (CdP-EC)

La CdP-EC repose sur l'infrastructure d'un groupe Teams, administré par les responsables désignés à la Direction des services multidisciplinaires, santé et services sociaux – volet pratiques professionnelles (DSMSSS-PP) et sous la supervision du Comité d'encadrement clinique. À ce titre, les responsables de la CdP-EC veilleront à soutenir la création et la gestion des canaux thématiques dans Teams, à maintenir la structuration des documents ainsi que de la gestion des membres du groupe.

Pourquoi une communauté de pratique sur Teams ?

Teams est une plateforme spécifiquement adaptée pour favoriser :

- Les échanges entre les membres du groupe, que ce soit par écrit pour les échanges de messages, de questions et réponses, ou en mode audiovisuel à deux ou en groupe en temps réel ;
- Le partage de documents écrits ou audiovisuels (liens utiles, formations enregistrées) ;
- La création de sous-groupes de travail ou d'échange sur des intérêts communs ;
- La diffusion de l'information et l'harmonisation des pratiques.

Arborescence et organisations des sujets

Canal général

Le canal général est le canal dans lequel on peut s'adresser à tous sur des questions générales. Toutes les discussions faites dans ce canal se trouvent dans l'onglet Publications (Conversations).

L'onglet **Partagé** comprend l'ensemble des documents disponibles pour les membres de la Communauté de pratique. On peut aussi y accéder de façon plus conviviale en passant par l'onglet **Portail** qui présente une page de l'ensemble des thèmes abordés dans la CdP-EC.

Canaux thématiques

Des canaux spécifiques sont proposés pour discuter de thèmes d'intérêt plus spécifiques. Dans chacun des canaux, vous pouvez poser vos questions au groupe ou, encore, y écrire des rappels ou des commentaires pertinents, en fonction du canal thématique approprié. Lorsqu'une nouvelle question ou un nouveau commentaire apparaît dans un canal, celui-ci apparaît en gras dans votre navigateur.

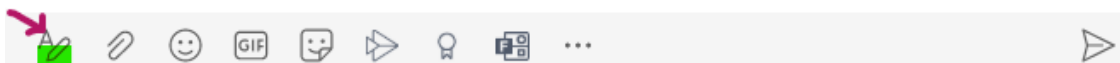
Ces canaux spécifiques et les thèmes qu'ils comprennent sont les suivants (de nouveaux pourront être créés si des besoins sont exprimés à cet égard) :

- Modalités de soutien
- Prévention du suicide
- Mesures de protection

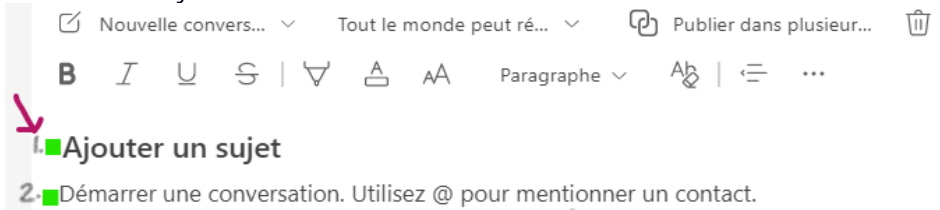
Procédure pour converser avec le groupe dans Teams

1. Dans Microsoft Teams, sous « **Équipes** », cliquez sur CEMTL - Communauté de Pratique en Encadrement clinique.
2. Pour poser une question ou publier un commentaire.
3. Cliquez sur l'onglet « **Général** » si cela concerne une **Publication** (Conversation) ou un **Fichier** (Dossier) sur le fonctionnement de la communauté de pratique.
4. Sinon, cliquez sur l'onglet du canal thématique approprié (ex. : Soutien clinique individuel).
5. Vérifiez si quelqu'un n'a pas déjà posé la question ou partagé l'information sur le sujet demandé.
6. Sous l'onglet Publications, cliquez sur : 
7. Ajoutez un sujet à votre question ou propos en cliquant sur cette image avant d'écrire votre texte :

Démarrer une conversation. Utilisez @ pour mentionner un contact.



8. Écrivez votre sujet :



9. Lorsqu'une nouvelle publication (conversation) est créée, le canal impliqué apparaîtra en gras à titre d'indication.

Pour répondre à une question

- Répondez au message dans le fil de discussion.
- Vous pouvez partager des documents en cliquant dans l'onglet « Fichiers » et en les ajoutant dans le dossier approprié.